

ELLES M'ONT OPÉRÉ AVEC SOIN



Les médecins résident.e-s du Québec sont exclusivement au service du réseau public de santé

La relève médicale ne mérite pas d'être instrumentalisée par le gouvernement du Québec afin de faire dévier l'attention du public des importants problèmes de gestion et du criant manque de ressources qu'il a causés dans le système de santé québécois.

- 100% des 4 000 médecins résident.e-s du Québec donnent des soins à la population québécoise exclusivement au sein du réseau public de santé dès l'obtention de leur doctorat en médecine (M.D.).
- Ces professionnel-le-s de la santé y pratiquent pendant un minimum de deux ans et jusqu'à 7 ans et plus, selon leur spécialité et surspécialité de résidence.
- Ils et elles travaillent en moyenne 72 heures par semaine, de jour, de soir et de nuit et jusqu'à 19 jours consécutifs sans repos.
- Les médecins résident.e-s prodiguent néanmoins des soins avec professionnalisme et rigueur, et ce, pour une rémunération annuelle qui, sur une base horaire, dépasse à peine le salaire minimum en vigueur au Québec.

Cela devrait leur valoir un peu plus de considération de la part du gouvernement du Québec!